



# **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2018**

## **Salle 108 de l'OMS**



Compte rendu de la réunion du 13 décembre 2018 – Salle de l'OMS



Membres présents :

Agius Christophe	Président - Salon Hockey Club
Chazeau Laïneur-Lothaire	Secrétaire - Echiquier Nostradamus
Comparetti Marie Dominique	Vice-Présidente - La Foulée Salonnaise
Barbi Claude	Secrétaire Adjoint – Poker Saloon 1842
Aillaud Sylvie	GR Club Salon/Grans
Bérenguier Aurélie	Centre Equestre Salonnais
Pépin Julie	SAPELA Basket 13
Philippe Natacha	GERCSM Plongée
Remoué Anne	SalonTriathlon
Riou Morgane	Centre Equestre Salonnais
Battarel Frédéric	SAPELA Basket 13
Belières Jean-Pierre	Salon Cyclo Sport
Berto Patrick	Salon Cyclo Sport
Bezombes Marc	Sporting Club Salonnais
Bounemoura Bachir	Athlétic Club Salonnais
Chahbi Saïd	Boxing Club Salonnais
Colombo Gilbert	Club Omnisports Loisirs et Culture
Dahnoun Djefal	Les fennecs
M. Belmeki	Les fennecs
Hamou Jonathan	La Vaillante / Provence Taekwondo
Jacques Pascal	Salon Tennis de Table
Jastrzebski François	Yoseikan Pays Salonnais
Kempf Frédéric	TC Nostra / Fête le Mur
Michel Christian	Retraite Sportive Salonnaise
Namer Patrick	CSA Base 701
Pagès François	Retraite Sportive Salonnaise
Pasero Guy	Impulsion GV



Compte rendu de la réunion du 13 décembre 2018 – Salle de l OMS



Excusés :

Fasciale Michèle  
Sasso Nadège  
Trichard Jacqueline

Vice-Présidente - Gymnastique Volontaire et Impulsion GV  
GR Club Salon/Grans  
MTotoschool

Caugant Arnaud  
Contensuzas Benoit  
Corral Guillaume  
Cunin Claude  
Ferrat Raymond  
Pagani Sylvain  
Pecher David  
Quidort Jérôme  
Sapin Marc  
Talbi Mondher

Trésorier - Salon Triathlon  
Provence Sport Taekwondo  
Salon Volley Ball Club  
Club de Tir Salonais  
SalonTéléthon  
Personnalité du sport  
Nostra Tennis Club  
Personnalité du sport  
Personnalité du sport – Club des Nageurs Salonais  
Salon Nord



Compte rendu de la réunion du 13 décembre 2018 – Salle de l OMS



## **Introduction :**

Christophe remercie tous les participants présents et ouvre la séance à 18h30.

## **Aide à la constitution de dossiers de subvention :**

Christophe présente Olivier Bals et Audrey Hubé de l'organisme de formation Noitulos / solutioN, spécialisé dans le développement des associations loi 1901 en dispensant des formations sur :

- La recherche de nouveaux financements
- L'accompagnement au montage de dossier de subvention
- La création de support de communication pour mettre en lumière son association
- La construction de Book partenaires pour séduire ou fidéliser des sponsors
- La création de sites internet

Christophe indique à l'assemblée que l'intervention sera portée plus précisément sur les différentes subventions qui existent pour les associations : Région, Département, Cnds, fondation privées, appel à projets, etc ...

Mais surtout sur les moyens pour les obtenir.

Il précise qu'Olivier et Audrey n'ont pas de baguette magique mais la possibilité de les aider à bâtir des outils et à concentrer leurs efforts sur les subventions en adéquation avec la ligne directrice de leur association.

Olivier précise que depuis plusieurs années la dématérialisation est devenue incontournable pour le dépôt de subventions et qu'il est très important de pouvoir être accompagné par des professionnels qui analysent le cahier des charges de chaque institution et qui orientent sur les actions ou projets à créer, en lien avec leur projet associatif.



Compte rendu de la réunion du 13 décembre 2018 – Salle de l OMS



Il indique que tous les présidents de club sont désormais dans l'obligation de présenter des pièces administratives lors d'une demande de subvention :

- le projet associatif
- le bilan d'activités
- le projet d'activités

Il insiste sur le fait que ces trois éléments, vitrines du club, doivent être illustrés de la meilleure des manières, afin que l'institution qui reçoit le dossier de subvention puisse y voir, y vivre, la vie de l'association.

Au travers d'une vingtaine de projections, Olivier et Audrey montrent aux clubs quelques outils permettant de mettre davantage en avant chaque structure associative et par la même, sortir du lot de la multitude de demandes déposées auprès des organismes financeurs.

A la fin de la présentation Christophe demande à Olivier comment se structure leur aide, dans le cadre du partenariat passé avec l'OMS.

Olivier détaille précise que sa méthodologie de travail se décline en trois axes :

#### En salle de formation

*5 jours étalés sur l'année 2019*

Sur Salon de Provence, sur des thématiques de formation tels que la : La Région, le département, le Cnds, les appels à projet, le projet d'activités, le bilan d'activités ...

#### A distance :

Où les formateurs de Noitulos / solutioN affinent ce qui a été étudié en formation salle et répondent aux questionnements.



Compte rendu de la réunion du 13 décembre 2018 – Salle de l'OMS



### En club

5 jours étalés sur l'année 2019 où les formateurs de Noitulos / solutionN proposent un accompagnement personnalisé en avançant au rythme de chaque club

Les clubs présents demandent comment bénéficier de cette formation

La réponse de Christophe et Olivier est la suivante :

En étant à **jour de sa cotisation à l'OMS.**

Puis en fonction de la taille de chaque club :

- Pour les clubs ayant **au minimum un salarié** dans leur structure :

Cette formation **est totalement auto financée et ne coûte rien** : c'est l'OPCA Uniformation qui règle directement à l'organisme de formation, la prestation de formation

Noitulos / solutionN s'occupe de construire de A à Z la prise en charge de la formation, après un entretien individuel avec le président ou le bureau de l'association voulant participer à ces formations

- Pour les clubs n'ayant **pas de salarié** dans leur structure

En contractualisant un éducateur ou administratif à 5 heures / mois ou plus

Les clubs **bénéficient alors des mêmes droits que l'option 1** : Noitulos / solutionN s'occupe de construire de A à Z la prise en charge de la formation et la contractualisation de votre futur salarié sur la plateforme Ursaff avec le chèque emploi associatif



Compte rendu de la réunion du 13 décembre 2018 – Salle de l'OMS



Cette formule permet de régulariser souvent des éducateurs ayant un défraiement ou évoluant en qualité d'auto entrepreneur (parfois requalifiable en salarié) et cela permet ainsi au club au delà d'être en règle, de pouvoir se former gratuitement.

Noitulos / solutionN s'occupe de construire de A à Z la prise en charge de la formation après un entretien individuel avec le président ou le bureau de l'association voulant participer à ces formations

- Pour les clubs n'ayant ni CDI, ni la possibilité de contractualiser un contrat de 5 heures par mois avec un salarié

Noitulos / solutionN et l'OMS trouveront une solution pour qu'aucun club ne soit laissé sur la touche

La liste des clubs présents à la réunion sera communiquée, avec leur accord, à Noitulos / solutionN qui contactera dès janvier chacun des clubs.

### **Club ayant participé au Téléthon :**

Christophe remercie chacun des clubs qui a participé à l'édition 2018 du Téléthon :

Académie de boxe française  
AS de Jean Moulin  
AS Joseph D'arbaud  
Badminton Salonais  
Centre de vol à voile  
Centre équestre Salonais  
Club de tir salonais  
Club des Nageurs  
Club Sportif et Artistique BA 701  
Gercsm plongée  
Golf de l'école de l'air  
GR Club Salon/Grans



Compte rendu de la réunion du 13 décembre 2018 – Salle de l OMS



La Foulée Salonaise  
La Vaillante  
MJC Train Miniature  
Moto Club Salonais  
Nostra Tennis Club  
Poker saloon 1842  
Provence Sport Taekwondo  
RC Salon XIII  
Retraite Sportive Salonaise  
Salon CycloSport + Triathlon  
Salon de Provence Hockey Club  
Salon Handball Club Provence  
Salon Rando  
Salon Tennis de Table  
Salon Volley Ball Club  
Sporting Club Salonais

Présence au repas (Equivalent action) :

La 3ème Mi-temps (31 personnes)  
Salon CycloSport (9 personnes)  
Retraite sportive (20 personnes)

Il précise que les résultats cumulés de ces clubs seront communiqués lors de la réunion de l'OMS du mois de janvier.

Le représentant du Sapela précise qu'une action Téléthon a été organisée sur Pélissanne.



Compte rendu de la réunion du 13 décembre 2018 – Salle de l'OMS



### **Appel à projet pour l'intervention des clubs dans les quartiers prioritaires**

Christophe indique à l'assemblée que pour 2019 l'OMS proposera aux clubs d'intégrer un calendrier d'intervention dans les quartiers prioritaires de la ville.

Il précise que le document de participation à l'appel à projet (Joint en annexe au présent compte rendu) a été adressé par mail à chacun des 77 clubs de la ville.

Christophe décline le calendrier de l'appel à projet :

- 1) Ouverture de l'appel à candidature : 1/12/2018 ;
- 2) Date limite de la candidature : 31/12/2018 ;
- 3) Entretien Technique avec les éducateurs sportifs : du lundi 7 janvier au vendredi 11 janvier 2019 ;
- 4) Commission paritaire : mardi 15 janvier 2019 ;
- 5) Validation des clubs participant aux actions du projet : mercredi 16 janvier 2019.



Compte rendu de la réunion du 13 décembre 2018 – Salle de l'OMS



Il indique à l'assemblée que la prochaine réunion aura pour objet le point sur l'état d'avancement de la réunion du 23 janvier 2018 (Installations sportives et créneaux).

Il a proposé à Patrick de Taxis du Poet, adjoint aux sports et à Patrice Gonguet, Directeur des Sports de faire part de leurs disponibilités pour arrêter une date.

La date de la prochaine réunion sera donc communiquée au plus tôt aux clubs.  
Elle se déroulera à 18h30, toujours dans la salle 108 de l'OMS

C Agius clôture la séance à 19h40 et invite les participants au traditionnel apéritif.

**Le Président de l'OMS**  
**Christophe Agius**

**Le Secrétaire**  
**Chazeau Laineur-Lothaire**



Compte rendu de la réunion du 13 décembre 2018 – Salle de l'OMS

# ANNEXE



Compte rendu de la réunion du 13 décembre 2018 – Salle de l OMS

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION SPORTS EN QUARTIER PRIORITAIRE DE LA VILLE**

**NOM DU CLUB :**

**Demandeur (président)**

**Discipline(s)d'enseignement**

**Téléphone**

**Courriel**

**\*Veuillez entourer les réponses positives :**

- **Intervenez- vous en périscolaire dans les écoles :  
En quartiers QPV ou QVA ?**

CANOURGUES- MONAQUE- BRESSONS-BLAZOTS

- **Avez- vous participé aux Olympiades de l'OMS ?**

OUI / NON

OUI / NON

- **Organisez-vous des stages sportifs durant les  
vacances scolaires ?**

OUI / NON

**. Se déroulent ils en quartiers QPV ou QVA ?**

Les Canourgues / La Monaque / Les Bressons

- **Intervenez-vous régulièrement dans au moins un des 3  
sites de la politique de la Ville ?**

Niveau Fédéral :

BPJEPS mention :

DEJEPS mention :

DESJEPS mention :

- **Nombre total d'éducateurs diplômés : .....**

*\*Carte professionnelle obligatoire pour les diplômés du ministère des sports.*



Compte rendu de la réunion du 13 décembre 2018 – Salle de l OMS



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS  
SALON DE PROVENCE

### DISPONIBILITES POUR VOS INTERVENTIONS

Sur quel site préféreriez-vous intervenir ?

Vos Disponibilités :

Le Mercredi de 17h à 18 h (hors vacances scolaires)

Le Vendredi de 17h à 18h (hors vacances scolaires)

Cycle 1 = 6 semaines (Février - Avril 2019)

Cycle 2= 6 semaines (Avril – Juin 2019)

Cycle 3= 6 semaines (Septembre- Octobre 2019)

Tous les cycles (Février à Octobre 2019)

Stages Multisports vacances scolaires février 2019

Stages Multisports vacances scolaires Avril 2019

Canourgues / La Monaque / Les Bressons

OUI / NON nombre éducateurs :

18 – 19 – 21

Semaine 1 ( 8 au 12 Avril) Semaine 2 ( 15 au 19 Avril)



Compte rendu de la réunion du 13 décembre 2018 – Salle de l OMS



**Informations complémentaires que vous souhaiteriez nous faire parvenir à votre candidature :**



Compte rendu de la réunion du 13 décembre 2018 – Salle de l OMS